



FISCAL AFFAIRS

Numérisation de l'économie et enjeux liés à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

16 NOVEMBRE 2021

Alexander Klemm

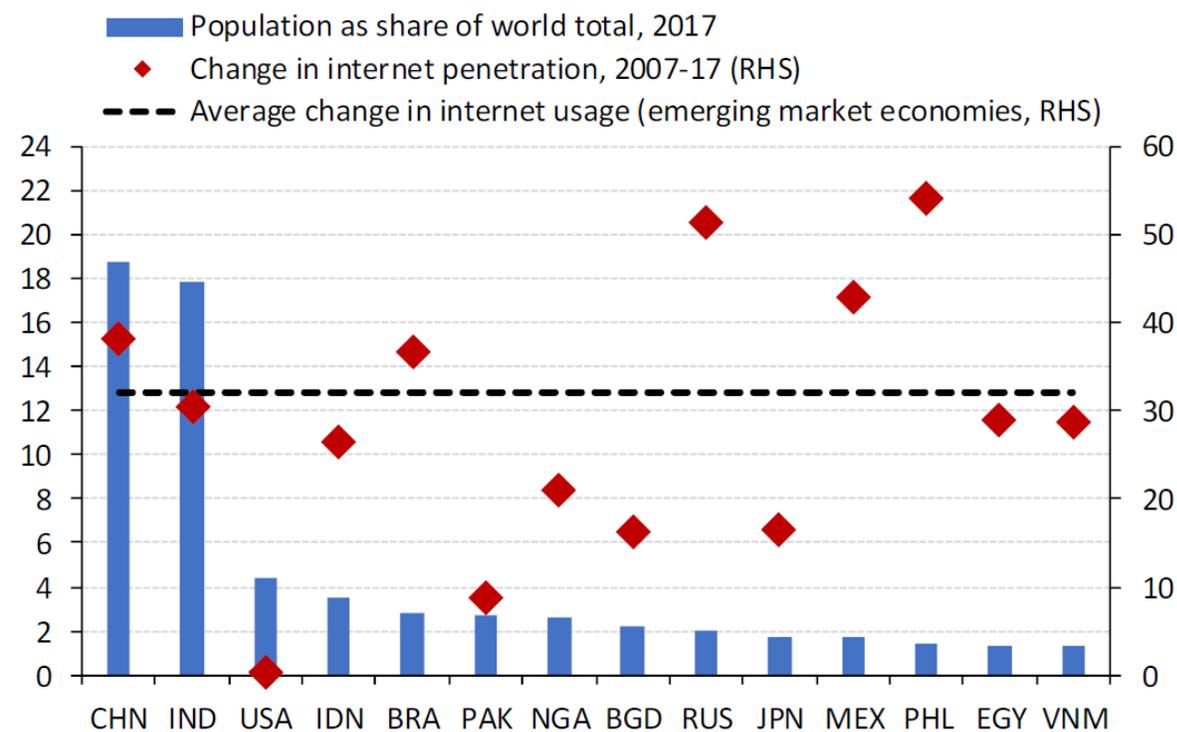
Politique fiscale 2

« Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne doivent pas être attribuées au FMI, à son conseil d'administration ou à sa direction ».

Accélération de la numérisation et évolution des modèles d'activité d'entreprise

- Ancien modèle :
 - ▶ Importations surtout par l'intermédiaire de contribuables enregistrés et assujettis à la TVA
 - ▶ Passage en douane des marchandises
 - ▶ Prestation en personne de la plupart des services
- Nouveaux modèles d'activité d'entreprise et nouveaux schémas de consommation
 - ▶ Biens et services numériques
 - ▶ Importations directes par les consommateurs
 - ▶ Économie de pair à pair

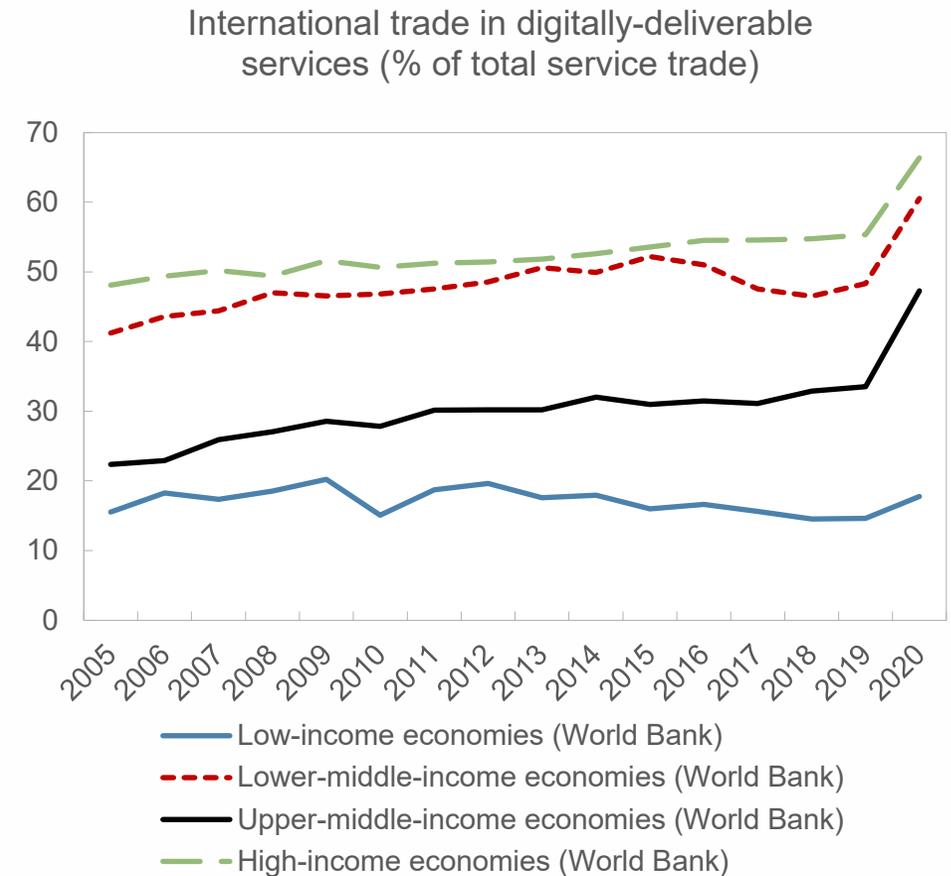
Hausse de l'utilisation de l'Internet dans les 15 pays les plus peuplés (en %)



Source : Aslam and Shah (2020)

Biens et services numériques : questions de politique fiscale

- ES24 B2C
 - ▶ Généralement facile : acquittement de la TVA dans le pays destinataire
 - ▶ (Complication dans le cas des voyageurs : lieu de consommation/résidence permanente)
- ES24 B2B
 - ▶ Pas de problème majeur
- Création de la valeur par l'utilisateur
 - ▶ Transaction assimilable à du troc
 - ▶ Théoriquement, application de la TVA à la valeur du service



Source : UNCTADSTAT

Biens et services numériques : enjeux de l'administration de l'impôt

Difficultés de recouvrement de la TVA

- Pas de contrôle douanier physique à la frontière
- Généralement, aucun point de vente physique dans le pays destinataire susceptible d'être chargé du recouvrement de la TVA sur les biens et les services numériques.

Solutions

- B2C : le modèle du recouvrement auprès du vendeur : les prestataires non-résidents (notamment les plateformes numériques) facturent la TVA et s'en acquittent ensuite
 - ◆ > 60 pays actuellement
 - ▶ Moins efficace : nécessite que les intermédiaires financiers retiennent la TVA à la source
 - ▶ Inapplicable : nécessite l'autocotisation des consommateurs finaux
- B2B : règle d'auto-liquidation



Administering the Value-Added Tax on Imported Digital Services and Low-Value Imported Goods

John Brondolo and Mark Konza

Fiscal Affairs Department

INTERNATIONAL MONETARY FUND

Biens et services numériques : exemples

	Seuils	Nature des services	Méthode de recouvrement
Australie (2017)	75 000 AUS	Produits incorporels : « tout ce qui n'est pas un bien ou un immeuble »	Modèle de recouvrement auprès du vendeur
Mauritanie (2019)	> 30 millions BDT	Médias de diffusion en flux de contenus ou de téléchargement de contenus et services en ligne	Retenue à la source par le prestataire local de services de paiement
Inde (2017)	Aucun seuil pour les non-résidents Pour les résidents indiens 1 million INR de ventes annuelles	Services par l'intermédiaire de l'Internet ou d'un réseau électronique. Compte tenu de leur nature, leur prestation est essentiellement automatisée et l'intervention humaine est minimale. Il n'est en outre pas possible de les fournir sans technologie de l'information.	Modèle de recouvrement auprès du vendeur.
Indonésie (2020)	Recettes annuelles de 600 millions IDR, ou 50 millions de recettes mensuelles ; 12 000 utilisateurs annuels/1 000 utilisateurs mensuels	Les activités + prestataires et intermédiaires étrangers de services numériques figurent dans une liste officielle.	Modèle de recouvrement auprès du vendeur.
Kenya (2020/21)	Aucun	Téléchargement de films, d'applications, de livres et de logiciels ; de services de diffusion en flux de contenus et de médias à abonnement ; gestion de données ; achats en ligne de billets pour des événements en direct ; enseignement en ligne ; services de sites Internet dédiés à l'économie collaborative ; tout autre produit issu du marché numérique répertorié par l'administration publique.	Modèle de recouvrement auprès du vendeur.
Afrique du Sud (2014/19)	1 million ZAR	2014 – base étroite : Jeux en ligne et jeux de hasard en ligne ; adjudications en ligne ; revues, blogs, journaux, médias sociaux, webémissions, applications et services Internet ; médias, musiques, livres électroniques et images en ligne ; 2019 – élargissement de la base afin d'inclure les services fournis par l'intermédiaire d'un agent électronique, de communication électronique ou de l'Internet, hormis l'enseignement, lorsque ces services sont assurés et réglementés par les autorités éducatives, des services de télécommunication, des opérations entre les sociétés d'un groupe.	Modèle de recouvrement auprès du vendeur.

Importations B2C de faible valeur : politique fiscale

Seuils d'examen

- Montant des recettes éventuelles et coût du recouvrement
 - ▶ Importations B2C
 - ◆ Dans le passé : rares voyages à l'étranger
 - ◆ Aujourd'hui : un simple clic sur le bouton « commander »
- Concurrence
 - ▶ Les produits locaux ou ceux officiellement importés ne peuvent pas concurrencer les importations non imposées.

	2015	2018
Exportations B2C	189 milliards US\$	412 milliards US\$
Colis internationaux	115,1 millions	191,8 millions

Sources : Rapports de la CNUCED sur l'économie numérique/l'économie de l'information ; Universal Postal Union *Postal Economic Outlook*

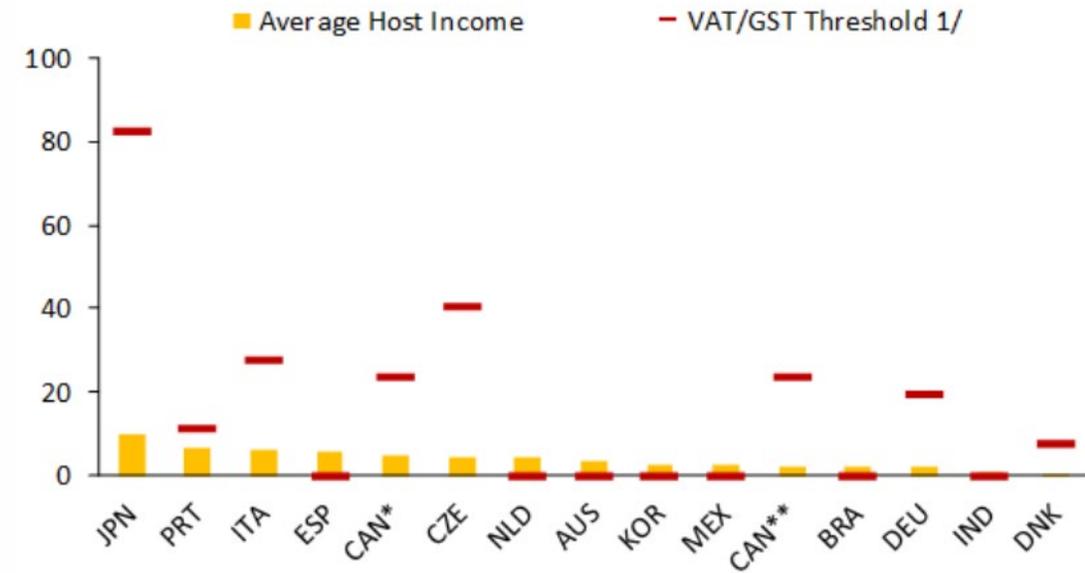
Importations B2C de faible valeur : politique fiscale

- Les difficultés de recouvrement de la TVA
 - ▶ De nombreuses commandes internationales sous le seuil d'imposition
 - ▶ Petits vendeurs/vendeurs qui disparaissent
 - ▶ Recouvrement fastidieux
- Solutions
 - ▶ Modèle de recouvrement auprès du vendeur.
 - ◆ Conjuguer : la couverture des marchés numériques, afin d'éviter que les petits vendeurs ne s'échappent/ne s'évaporent, et
 - ◆ une accélération de la mainlevée douanière

Économie de pair à pair : politique fiscale

- Grandes plateformes où opèrent de petits prestataires individuels
 - ▶ Quel seuil de TVA faut-il appliquer ?
 - ◆ Et comment traiter la TVA d'amont ?
- Dans les échanges internationaux : persistance d'une certaine ambiguïté sur les droits d'imposition des commissions/frais facturés par les intermédiaires

Chiffre d'affaires moyen par pays de la société Airbnb et seuils de la fiscalité indirecte (En milliers de dollars US)



Source : Aslam et Shah (2017).

Économie de pair à pair : administration fiscale

- Enjeux :
 - ▶ Multitude de transactions, généralement de petit montant, entre une multitude de petits agents
- Plusieurs leviers d'action possibles :
 - ▶ Grande accessibilité aux données des plateformes numériques (enregistrement électronique)
 - ◆ Rendre obligatoire le partage des données
 - ▶ Possibilités d'imposition à la source
 - ◆ Finale pour les cas simples (taxes de séjour par nuitée)
 - ◆ Acompte pour les cas complexes (impôt sur le revenu)

TVA et autres impôts

- Impôt sur les bénéfices des sociétés
 - ▶ Ventes sans présence physique (sans établissement stable - ES) : traditionnellement, pas de droits d'imposition
 - ◆ ES numérique : possible, mais controversé
 - ▶ Même avec ES : droits d'imposition limités (seulement si la vente a lieu)
 - ▶ Les transferts de bénéfices, en particulier pour les biens incorporels
 - ▶ Concurrence fiscale : moins-distance fiscale (pression à la baisse sur les taux d'imposition) en vue d'attirer les bases imposables
 - ▶ Pilier 1 : attribution d'un quart du bénéfice résiduel des 100 plus grandes sociétés au pays de destination
- Imposition des services numériques
 - ▶ Approche par « cloisonnement » du recouvrement de l'impôt
 - ◆ Remédier au transfert de bénéfices, absence d'ES
 - ◆ Controversé (risque de guerre commerciale)

TVA :

Possibilité de modèle de recouvrement auprès du vendeur

Fondée sur la destination

Toutes les entreprises et toutes les ventes sont assujetties

Tous les secteurs sont assujettis
Pas de controverse